



**DEMANDE D'ACQUISITION DE LA NATIONALITE FRANCAISE PAR DECLARATION
MINEURS DE 13 ans à 15 ans**

(article 21-11 alinéa 2 du code civil – né en France de parents étrangers né à l'étranger)

*****LISTE DES PIECES A FOURNIR ET A DEPOSER AU SERVICE DE LA NATIONALITE*****
(Tout dossier incomplet ne sera pas accepté)

- Copie intégrale de l'acte de naissance du mineur (original de moins de trois mois)
- Photographie d'identité du mineur et de ses représentants légaux (récente)
- Si les parents sont ou étaient mariés, original de l'acte de mariage
- Documents justifiant de la résidence en France du mineur au moment de la déclaration et de sa résidence habituelle en France pendant CINQ ANS au moins, de manière continue ou discontinue, depuis l'âge de HUIT ANS (certificat de scolarité, contrat d'apprentissage, attestation de stage, etc...)

Les certificats de scolarité doivent être fournis en original

■ Pièce d'identité en original et en copie (recto-verso) concernant le mineur (titre d'identité républicain, document de circulation pour mineur étranger, carte d'identité étrangère, passeport étranger, **ou à défaut**, carte scolaire, carte Navigo, carnet scolaire ou tout autre document où figure la photographie du mineur)

■ Pièces d'identité en original et en copie (recto-verso) concernant les parents ou la personne exerçant l'autorité parentale (titre de séjour, carte de résident, carte d'identité ou passeport étranger)

■ Si les parents sont séparés ou divorcés, copie du jugement de divorce ou de la décision statuant sur l'exercice de l'autorité parentale

■ Justificatif de domicile en original et copie (dernière quittance de loyer ou facture EDF-GDF ou facture France Télécom) + si vous êtes hébergé une attestation d'hébergement, la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant ainsi qu'un courrier à votre nom à l'adresse de l'hébergeant(CMU, AME, attestation de sécurité sociale, CAF...)

- Vos coordonnées téléphoniques et/ou courriel

Nom	et	prénom	:
.....			
Tel :/...../...../...../.....		
@ :		

Lors du dépôt de votre dossier cet imprimé vous sera demandé.

Vous serez ensuite convoqué au tribunal pour effectuer votre souscription.